

QUESTIONNAIRE — RÉGLEMENTATION DES COMPÉTITIONS FFTDA (Version 30 septembre 2025)

Source : Réglementation des compétitions FFTDA – Version du 30/09/2025 (CD du 30 sept. 2025) | Aucune question sur les catégories de poids

N°	Question	Réponse A	Réponse B	Réponse C	Réponse D	Source
1	Quelle est la règle générale pour déterminer l'âge de référence d'un licencié pour toute la saison sportive en cours ?	L'âge au 1er janvier de l'année civile en cours	L'âge au 31/12 de l'année civile qui suit le début de saison	L'âge au 1er septembre du début de saison sportive	L'âge au jour de la première compétition de la saison	Règle générale – p.5
2	Quelles sont les catégories d'âge des compétitions Initiations ?	Babies (jusqu'à 4 ans), Pupilles (5-6 ans), Benjamins (7-8 ans)	Babies (3 à 5 ans), Pupilles 1 (6 ans), Pupilles 2 (7 ans), Benjamins 1 (8 ans), Benjamins 2 (9 ans)	Babies (3 à 6 ans), Pupilles (7 ans), Benjamins (8-9 ans)	Babies (2 à 4 ans), Pupilles (5-6 ans), Benjamins (7-9 ans)	§1.1 – Catégories d'âge – p.5
3	Quelle est la surface de pratique minimum pour les assauts Initiations ?	3 m x 3 m	4 m x 4 m	5 m x 5 m	8 m x 8 m	§1.2.1 – Modalités des assauts – p.5
4	Quelle est la durée indicative des assauts Initiations ?	2 reprises de 30 secondes avec 10 secondes de repos	3 reprises de 30 secondes avec 15 secondes de repos entre chaque reprise	3 reprises de 1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise	2 reprises de 1 minute avec 1 minute de repos entre chaque reprise	§1.2.1 – Modalités des assauts – p.5
5	Quelle est la durée maximale indicative d'une compétition Initiations par catégorie d'âge ?	1 heure	2 heures	3 heures	4 heures	§1.2.1 – Modalités des assauts – p.5
6	Sur quels critères les juges notent-ils les assauts Initiations ?	La puissance des coups, la précision des touches et le nombre de points marqués	La qualité et variété des techniques, la qualité des déplacements et vitesse de réaction, la pénalisation des sorties, des chutes/temps morts, et des distances longues/touches	La maîtrise technique, le respect de l'adversaire et l'esprit sportif	Le nombre de coups de pied réussis, le nombre de sorties et le respect du règlement	§1.2.2 – Jugement des assauts – p.5
7	Que doit faire l'enfant lors de l'épreuve 'Coups de pied sautés' (Tuiop Tchagui) ?	Toucher une cible fixe avec le pied en sautant, sans retomber sur les deux pieds obligatoirement	Toucher avec le pied une cible dont la hauteur est montée graduellement, et retomber sur ses 2 pieds après la frappe, avec deux essais par hauteur	Effectuer un maximum de coups de pied sur cible en 30 secondes	Réaliser une série de 5 coups de pied sautés notés par 3 juges	§1.3 – Épreuve coups de pied sautés – p.5
8	Quelle est la durée maximale de pratique par passage pour l'épreuve Frappe sur cible ?	15 secondes	30 secondes	1 minute	1 minute 30	§1.6.1 – Frappe sur cible – p.6
9	Quelle est la catégorie d'âge des Benjamins en compétition ?	7 et 8 ans	8 et 9 ans	9 et 10 ans	8 à 10 ans	§2.1.1 – Benjamins – p.6
10	Quelle est la durée des combats benjamins ?	2 reprises d'1 minute avec 30 secondes de repos	3 reprises d'1 minute avec 30 secondes de repos entre chaque reprise	3 reprises d'1 minute 30 avec 1 minute de repos entre chaque reprise	2 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise	§2.1.1.2 – Modalités Benjamins – p.6
11	Quelle est la catégorie d'âge des Minimes ?	9 et 10 ans	10 et 11 ans	11 et 12 ans	10 à 12 ans	§2.1.2 – Minimes – p.7
12	Quelle est la catégorie d'âge des Cadets ?	11, 12 et 13 ans	12, 13 et 14 ans	13, 14 et 15 ans	12 à 15 ans	§2.2.1 – Cadets – p.7
13	Quelle est la durée standard des combats cadets ?	3 reprises d'1 minute avec 30 secondes de repos	3 reprises d'1 minute 30 avec 1 minute de repos entre chaque reprise	3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise	2 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise	§2.2.1.2 – Modalités Cadets – p.7
14	Quelle est la catégorie d'âge des Juniors ?	14, 15 et 16 ans	15, 16 et 17 ans	16, 17 et 18 ans	15 à 18 ans	§2.2.2 – Juniors – p.7
15	Quelle est la durée standard des combats juniors ?	3 reprises d'1 minute 30 avec 1 minute de repos	3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos entre chaque reprise	2 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos	3 reprises d'1 minute avec 30 secondes de repos	§2.2.2.2 – Modalités Juniors – p.8
16	A partir de quel âge commence la catégorie Seniors ?	17 ans et +	18 ans et +	19 ans et +	21 ans et +	§2.3.1 – Seniors – p.8
17	Quelle est la tranche d'âge des Espoirs ?	15 à 18 ans	15 à 20 ans	17 à 21 ans	18 à 23 ans	§2.3.2 – Espoirs – p.8
18	Quelles tranches d'âge correspondent aux catégories Masters 1, 2 et 3 ?	Masters 1 : 25-29 ans / Masters 2 : 30-34 ans / Masters 3 : 35 ans et +	Masters 1 : 30-34 ans / Masters 2 : 35-39 ans / Masters 3 : 40 ans et +	Masters 1 : 28-32 ans / Masters 2 : 33-38 ans / Masters 3 : 39 ans et +	Masters 1 : 35-39 ans / Masters 2 : 40-44 ans / Masters 3 : 45 ans et +	§2.4 – Masters – p.9
19	Quelle est la durée standard des combats Masters ?	3 reprises d'1 minute avec 30 secondes de repos	3 reprises d'1 minute 30 avec 30 secondes de repos entre chaque reprise	3 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos	2 reprises de 2 minutes avec 1 minute de repos	§2.4.2 – Modalités Masters – p.9
20	Quelle condition de nationalité s'applique à la participation aux Championnats de France à partir de la catégorie Juniors ?	Aucune condition de nationalité n'est requise pour les Juniors	La nationalité française est requise à partir de la catégorie Juniors, avec présentation d'un document l'établissant	La nationalité française est requise dès la catégorie cadette	Une simple pièce d'identité suffit, quelle que soit la nationalité	§2.5.1.1 – Conditions de participation – p.9
21	Quelle compétition est créée pour permettre aux étrangers de participer à un niveau équivalent aux Championnats de France ?	Le Critérium National	La Coupe de France des Ligues	L'Open de France / French Open	Le Grand Prix de France	§2.5.1 – Championnats de France – p.9-10
22	Qui désigne les têtes de séries pour les championnats de France Seniors ?	Le président de la ligue organisatrice	La Commission Nationale d'Arbitrage (CNA)	Le Directeur Technique National ou son représentant	Le Comité Directeur de la FFTDA	§2.5.1.4 – Têtes de séries – p.10
23	Quel est le premier critère (priorité 1) pour désigner les têtes de séries aux Championnats de France Seniors ?	Champions de France en titre dans leur catégorie de poids	Podiums des derniers championnats d'Europe W.T	Athlètes classés dans les 32 premiers du ranking mondial W.T (dernière mise à jour précédant les championnats)	Podiums des derniers championnats du Monde W.T et/ou Jeux Olympiques	§2.5.1.4a – Têtes de séries Seniors – p.10
24	Combien de qualifiés par catégorie une ligue de moins de 1 000 licenciés envoie-t-elle aux championnats de France ?	Aucun qualifié de droit, elle doit organiser une sélection spéciale	1 qualifié par catégorie	2 qualifiés par catégorie	3 qualifiés par catégorie	§2.5.2.1 – Quotas régionaux – p.11
25	Combien de qualifiés par catégorie une ligue de plus de 10 000 licenciés envoie-t-elle aux championnats de France ?	6 qualifiés par catégorie	7 qualifiés par catégorie	8 qualifiés par catégorie	10 qualifiés par catégorie	§2.5.2.1 – Quotas régionaux – p.11
26	Dans quelle limite un qualifié non retenu peut-il être repêché suite au désistement d'un qualifié ?	Dans la limite des deux premières places	Dans la limite des trois premières places	Dans la limite des quatre premières places	Aucun repêchage n'est possible	§2.5.2.1 – Quotas – repêchage – p.11
27	Quelle condition impose à une ligue régionale d'organiser des championnats départementaux qualificatifs ?	Toute ligue, quelle que soit sa taille, doit organiser des championnats départementaux	Une ligue de 10 000 licenciés et plus doit organiser des championnats départementaux qualificatifs	Une ligue de plus de 5 000 licenciés doit en organiser	Les championnats départementaux sont optionnels pour toutes les ligues	§2.5.3 – Championnats départementaux – p.11
28	Quel grade minimum est requis pour les Seniors souhaitant participer à l'Open de France ?	3e Keup minimum	1er Keup minimum	1er Dan minimum	2e Dan minimum	§2.5.4.1.1 – Open de France – grades requis – p.12

29	Comment se déroule le Critérium National Jeunes Benjamins ?	En individuel avec un système d'élimination directe	Par équipe de 4 compétiteurs	Par équipe de 5 compétiteurs avec système de poules	En individuel avec système de poules	§2.5.4.3 – Critérium national Benjamins – p.13
30	En quelles catégories se déroule la Coupe de France Cadets et Juniors ?	En catégories réglementaires identiques aux championnats de France	En catégories dites 'catégories olympiques'	En catégories libres définies par l'organisateur	En catégories identiques à la Coupe de France des Ligues uniquement	§2.5.4.5 – Coupe de France Cadets/Juniors – p.13
31	Quel grade minimum est requis pour participer à la Coupe de France Cadets et Juniors ?	6e Keup minimum	4e Keup minimum	3e Keup minimum pour cadets et juniors	1er Dan minimum	§2.5.4.5.3 – Coupe de France Cadets/Juniors – grade – p.13
32	La nationalité française est-elle requise pour la Coupe de France des Ligues ?	Oui, la nationalité française est obligatoire pour toutes les catégories	Oui, à partir de la catégorie Juniors uniquement	Non, la nationalité française n'est pas requise	Oui, sauf dérogation accordée par le DTN	§2.5.4.6 – Coupe de France des Ligues – p.14
33	A quelles catégories la dérogation d'âge ou de poids s'applique-t-elle ?	À toutes les catégories, y compris Benjamins et Minimes	Uniquement aux catégories Cadets, Juniors et Seniors	Aux catégories Juniors, Espoirs et Seniors uniquement	Aux catégories Masters uniquement	§2.6.1 – Dérogation d'âge ou de poids – p.15
34	A qui accorde la dérogation d'âge ou de poids ?	Le Président de la FFTDA	Le Comité Directeur de la FFTDA lors de sa réunion annuelle	Le Directeur Technique National ou son représentant	Le Président de la ligue régionale de l'athlète	§2.6.1 – Dérogation d'âge ou de poids – p.15
35	Pour quelles raisons une dérogation exceptionnelle aux Championnats de France peut-elle être demandée ?	Pour raison familiale, déménagement ou changement de ligue	Blessure ou maladie, participation à une compétition avec l'Équipe Nationale, examen scolaire	Absence de compétition dans la ligue ou quota régional non atteint	Refus de visa pour une compétition internationale ou force majeure	§2.6.2 – Dérogation exceptionnelle – p.15
36	Comment les Benjamins et Minimes sont-ils pesés différemment des autres catégories ?	Ils bénéficient d'une tolérance de 200 g au lieu de 100 g	Les Benjamins et Minimes n'ont droit qu'à une seule pesée (pas de seconde pesée)	Ils sont pesés avec leur dobok contrairement aux autres catégories	Ils peuvent se peser la veille de la compétition uniquement	§2.6.3 – Pesée – p.16
37	Quelle tolérance de poids est accordée aux catégories Cadets et Juniors pour compenser le port de sous-vêtements ?	Aucune tolérance	50 grammes	100 grammes	200 grammes	§2.6.3 – Pesée – tolérance – p.16
38	Quelle marge de tolérance est acceptée lors de la pesée aléatoire de l'Open de France ?	2% du poids de la veille	3% du poids de la veille	5% du poids de la veille	Aucune tolérance	§2.6.3.1 – Pesée aléatoire Open de France – p.16
39	Dans quel délai une contestation doit-elle parvenir au directeur de compétition ?	Dans les 5 minutes suivant la fin du combat contesté	Dans les 10 minutes suivant la fin du combat contesté	Dans les 15 minutes suivant la fin du combat contesté	Avant le début du combat suivant de l'athlète	§2.6.4 – Contestation – p.16
40	En quelle tenue le coach doit-il effectuer son coaching ?	En dobok fédéral avec ceinture	En survêtement (haut et bas long), chaussures de sport, tête nue, petite bouteille d'eau en plastique ou gourde transparente et une serviette	En tenue civile de son choix, sans restriction particulière	En tenue fédérale officielle fournie par l'organisateur	§2.6.5.1 – Conditions pour coacher – p.16
41	Que doit déposer le coach à chaque match lors de la compétition ?	Son accréditation de coach au bureau d'arbitrage	Son passeport sportif sur la table de l'aire de combat	La liste des athlètes de son club participant à la compétition	Son certificat médical et son habilitation coach	§2.6.5.1 – Conditions pour coacher – p.16
42	Quelle est la durée de l'habilitation coach pour les Championnats de France Cadets, Juniors, Espoirs et Seniors ?	Valable jusqu'au 31 août de la même saison que la date d'obtention	Valable jusqu'au 31 août de la saison qui suit la date d'obtention (N+1)	Valable pour 2 saisons sportives complètes	Valable jusqu'à la fin de la saison olympique en cours	§2.6.5.2 – Dispositions particulières coach – p.16
43	Quelle est la durée de la formation d'habilitation coach pour les Championnats de France ?	2 heures	4 heures	6 heures	8 heures	§2.6.5.2 – Dispositions particulières coach – p.16-17
44	Qu'interdit expressément la règle du coaching concernant le cumul des rôles ?	Un coach ne peut pas coacher deux athlètes en même temps sur deux aires différentes	Un coach ne peut pas être compétiteur dans la même journée	Un coach ne peut pas être également arbitre lors de la même compétition	Un coach ne peut pas officier dans deux catégories d'âge différentes le même jour	§2.6.5.3 – Dispositions diverses coach – p.17
45	Qui valide les strappings des combattants ?	L'arbitre central de l'aire de combat	Le responsable de l'arbitrage de la compétition	Le médecin officiel de la compétition	Le responsable technique de la ligue organisatrice	§2.6.6 – Strapping – p.17
46	Quelle tenue de dobok le combattant portant un grade Poom (col rouge/noir) doit-il porter ?	Dobok col blanc	Dobok col rouge/noir	Dobok col noir	Dobok de couleur libre à sa convenance	§2.6.7 – Tenue des combattants – p.17
47	A quelle distance du bas et des bords de la veste peut-on placer le nom du combattant sur le DoBok, et en quelle taille maximale de lettres ?	À 5 cm, en lettres de 6 cm maximum sur 25 cm de long	À 10 cm, en lettres de 9 cm maximum réparties sur 35 cm de long	À 15 cm, en lettres de 10 cm maximum sur 40 cm de long	À 8 cm, en lettres de 7 cm maximum sur 30 cm de long	§2.6.8 – Marquage – p.17
48	Un athlète Benjamin, Minime, Cadet ou Junior peut-il participer dans une catégorie de poids supérieure à celle dans laquelle il est inscrit ?	Non, il est strictement limité à sa catégorie d'inscription	Oui, pour ne pas imposer des contraintes de poids incompatibles avec leur période de croissance	Oui, mais uniquement avec autorisation préalable du DTN	Non, sauf dérogation du médecin de la compétition	§2.6.9 – Inscriptions – p.17-18
49	De quoi est composée la tenue 'fédérale' des arbitres et juges officiels ?	Un survêtement fédéral et des chaussures de sport	Une veste, une chemise et une cravate, fournis par la fédération ou ses organes déconcentrés	Un dobok officiel avec ceinture noire et badge fédéral	Une tenue civile de couleur neutre choisie par l'arbitre	Art. 2.7 – Tenue arbitres et juges – p.18